Contexte de l'examen par les pairs de la Suisse

Contexte politique et économique

La démocratie directe et la décentralisation sont deux caractéristiques fondamentales attachées à la Confédération suisse. Les citoyens suisses, à titre d'exemple, peuvent appeler à des référendums portant sur des textes législatifs ou des accords internationaux. En Suisse, les compétences de l'État sont réparties entre la Confédération, les cantons et les communes. Le Conseil fédéral détient le pouvoir exécutif et fonctionne à l'image d'un chef d'État collectif, sur la base d'une présidence annuelle tournante. Ce Conseil est composé de membres issus des quatre principaux partis siégeant au Parlement suisse : le Parti socialiste suisse (gauche), l'Union démocratique du Centre (droite), le Parti libéral-radical (droite du centre), et le Parti démocrate-chrétien (centre-droit). À l'issue des prochaines élections fédérales, qui auront lieu en 2019, le Parlement procèdera à l'élection d'un nouveau Conseil fédéral. La composition de ce dernier devrait néanmoins rester inchangée, les ministres en place étant généralement confirmés à leur poste jusqu'à ce qu'ils choisissent de se retirer.

Avec un taux de croissance annuelle de 1.7 % en 2017, qui devrait se hisser à 2.9 % en 2018, l'économie suisse fait preuve depuis quelques années d'une remarquable résistance. Elle peut se prévaloir d'un secteur des services très développé et d'une industrie manufacturière spécialisée dans la haute technologie (OCDE, 2017[1]). La dette publique de la Suisse est faible et les excédents budgétaires restent modestes. Cet état de fait s'explique par l'application de la règle dite du « frein à l'endettement », mécanisme selon lequel le budget doit rester équilibré tout au long du cycle conjoncturel.

La Suisse obtient de très bons résultats au regard de l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE (OCDE, 2017[2]). Elle se classe au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE en ce qui concerne le bien-être subjectif, l'emploi et les salaires, le revenu et le patrimoine, l'état de santé, les liens sociaux, la qualité de l'environnement, l'éducation et les compétences, l'équilibre vie privée/professionnelle, le logement ou la sécurité personnelle, mais en-dessous pour ce qui a trait à l'engagement civique. Un écart considérable sépare les plus riches des plus pauvres – le quintile supérieur de la population gagne en effet plus de quatre fois plus que le quintile inférieur.

La question des migrations fait de plus en plus débat en Suisse. Les discussions suscitées par ce sujet ont eu un impact direct sur le programme de coopération au développement et d'aide humanitaire du pays : s'agissant des migrations, le Message sur la coopération internationale adopté par le Parlement suisse pour la période 2017-2020 associe l'engagement en faveur du développement et de l'aide humanitaire aux intérêts nationaux de la Suisse.

Système de coopération au développement de la Suisse

Tous les quatre ans, le Parlement suisse adopte un Message sur la coopération internationale qui définit les objectifs stratégiques de l'action pour le développement et de l'aide humanitaire du pays. L'approbation du dernier Message en date a eu lieu en 2017.

Le Message relève de la responsabilité conjointe de trois institutions : la Direction du développement et de la coopération (DDC) et la Division Sécurité humaine (DSH), toutes deux rattachées au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), et le centre de prestations Coopération et développement économiques du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), au sein du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). La DDC et le SECO administrent l'essentiel du programme, à hauteur, en 2017, de 68 % du budget pour la DDC et de 11 % pour le SECO, tandis que la contribution de la DSH représente 3 %. Le programme de coopération s'articule autour de cinq crédits-cadres gérés par ces trois institutions, chacun répondant à ses propres priorités thématiques et géographiques :

- le programme de coopération technique et d'aide financière, qui cible essentiellement les pays les moins avancés ou fragiles, mis en œuvre par la DDC
- le programme économique et commercial, qui cible les pays à revenu intermédiaire, mis en œuvre par le SECO
- le programme de coopération à la transition, qui cible les pays d'Europe centrale et orientale, mis en œuvre par la DDC et le SECO
- l'aide humanitaire, mise en œuvre par la DDC
- les mesures de promotion de la paix et de la sécurité, mises en œuvre par la DSH.

Le précédent examen par les pairs de la Suisse a été réalisé en 2013. Après avoir régulièrement progressé entre 2013 et 2016, le rapport entre l'aide publique au développement (APD) et le revenu national brut (RNB) de la Suisse a fléchi, passant de 0.53 % en 2016 à 0.46 % en 2017. Ce recul s'explique par la baisse des coûts des réfugiés dans le pays donneur notifiés par le pays et des réductions budgétaires approuvées par le Parlement.

Références

OCDE (2017), « Better Life Initiative: How's life in Switzerland? », OCDE, Paris, www.oecd.org/statistics/Better-Life-Initiative-2017-country-notes-data.xlsx. [2]

OCDE (2017), *Études économiques de l'OCDE : Suisse 2017*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/eco_surveys-che-2017-fr. [1]

Extrait de :

OECD Development Co-operation Peer Reviews: Switzerland 2019

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/9789264312340-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Contexte de l'examen par les pairs de la Suisse », dans *OECD Development Co-operation Peer Reviews: Switzerland 2019*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/6e1af4a7-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.